

NEWSLETTER ÉTÉ 2023



ALERTE SÉCHERESSE... un été difficile s'annonce !

La Haute-Savoie est en «alerte» sécheresse, le deuxième niveau sur une échelle de quatre

Depuis début juin, la baisse des débits s'est accentuée sur la majorité des secteurs. Malgré une remontée ponctuelle et aléatoire liée aux orages, ces débits poursuivent une baisse rapide sous les seuils d'alerte, l'humidité des sols baisse également rapidement et présente un déficit de l'ordre de 20% par rapport à la normale. Le niveau des nappes phréatiques est à la baisse.

Arrêté préfectoral n° 2023-0911 du 27 juin 2023 sur notre site : www.frangy.fr > Arrêtes

Les services de l'État dans le département rappellent que l'OFB (Office français de la biodiversité) va réaliser des contrôles pour que les mesures prises soient respectées, et que toute infraction aux restrictions mises en place en matière de sécheresse constitue une contravention de 5ème classe, punie de 1 500 € d'amende pour les personnes physiques et 7 500 € pour les personnes morales.



INFO SÉCHERESSE

En cas de sécheresse, il existe 3 niveaux de limitation :

- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Leur but : assurer qu'il reste de l'eau en qualité et quantité suffisante pour tout le monde malgré le risque de pénurie.

Nous vous invitons aussi à consulter sur le web : QOF le média qui répond à nos questions face aux grands enjeux planétaires d'aujourd'hui et de demain.

ENVIRONNEMENT, ALIMENTATION, CONSOMMATION, SANTÉ, TRAITEMENT DES ANIMAUX, PROBLÉMATIQUES SOCIÉTALES... Des sujets dont on parle beaucoup mais que nous, citoyens, peinons souvent à synthétiser, à comprendre et surtout à relier à notre quotidien pour agir de manière concrète !

FRANGY INFOS

ALERTE ACTUELLE : NIVEAU 2/4



Interdiction d'arroser
les pelouses, les ronds-points,
les espaces verts publics et privés,
et les massifs fleuris
de 8h à 20h



Interdiction d'arroser
les potagers
de 8h à 20h



Interdiction de laver
les véhicules
Ne pas laver hors stations professionnelles
équipées de système à haute pression
ou de recyclage



Fermeture
des fontaines publiques et privées
en circuit ouvert



Interdiction de remplir ou vidanger
les piscines privées...
sauf les piscines maçonnées lors de la première
mise en service pour réception de travaux



Activités industrielles
et commerciales
Réduction de 25 % des volumes d'eau
sauf exceptions



Interdiction d'arroser
les stades, les golfs...
entre 8h et 20h
Pour les golfs :
réduction de 30 % des volumes d'eau



Interdiction de nettoyer
les façades, toitures, trottoirs
et autres surfaces imperméabilisées



Interdiction
de l'irrigation par aspersion
des cultures
entre 11h et 18h

CE QUI CHANGE AU NIVEAU 3/4



Interdiction d'arroser

Tolérance pour potager
arrosage manuel
pied à pied
de 20h à 8h



Activités industrielles
et commerciales

Reduction de 50%
des volumes d'eau
sauf exception



Interdiction
de l'irrigation par aspersion
des cultures
entre 9h et 20h



MAIRIE DE FRANGY



AVANT LA CANICULE RAPPELÉZ AUX PERSONNES AGEES, FRAGILES OU ISOLEES DE VOTRE ENTOURAGE DE SE SIGNALER EN MAIRIE



REEMPLIR LE DOCUMENT REGISTRE SUR
NOTRE SITE INTERNET :

www.frangy.fr > vos démarches >
Formulaire Personnes isolées

EN CAS DE MALAISE APPELER LE 15

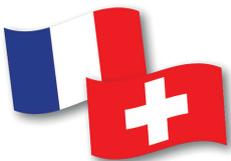


FRONTALIERS

Français

Suisses

et doubles nationaux



Les travailleurs frontaliers français, suisses et doubles nationaux de la commune sont invités à se faire recenser à la mairie au moyen du FORMULAIRE DE RECENSEMENT sur notre site internet www.frangy.fr.

Un accord entre le Canton de Genève et le Département de la Haute Savoie prévoit le reversement d'une partie de l'impôt prélevé à la source en Suisse.

Votre commune bénéficie donc de ce montant annuel calculé sur le nombre de travailleurs frontaliers résidents.

C'est un geste citoyen, et votre Mairie vous remercie !
Ce recensement n'a aucune incidence sur votre imposition

AVIJ DES SAVOIE
AIDE AUX VICTIMES ET INTERVENTION JUDICIAIRE

+33 (0)4 79 25 90 26

avij.des.savoie@gmail.com
www.avij-des-savoie.fr

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES

VOUS OU L'UN DE VOS PROCHES
PENSEZ ÊTRE VICTIME D'UNE
INFRACTION OU D'UN PRÉJUDICE

Gratuité et
confidentialité

- Accueil
- Écoute
- Information
- Déontologie



PREMIÈRE PIERRE DU PROJET AU CŒUR DE FRANGY

Vendredi 9 juin 2023, la Mairie de Frangy a posé la première pierre du projet de réaménagement Centre Bourg.

Un jour très attendu par notre municipalité, qui a lancé devant un public de quatre-vingts invités le chantier qui changera Frangy.

5 bâtiments, 86 logements, et 950 m² de nouveaux commerces seront construits entre 2023 et 2027.



La construction est lancée, pour continuer la mutation de Frangy depuis 10 ans, pour embellir et améliorer le bien-être et le bien vivre des Frangyans.

Les personnalités ont posé ensemble la première pierre au centre de la future place Centrale avec l'aide du Conseil municipal jeune. En clôture les convives ont partagé le verre de l'amitié.

- L'immeuble «A» accueillera le futur Bureau de Poste (avec la Maison France Services).

UN FRANC SUCCÈS AVEC PLUS DE 15 000 VISITEURS POUR LA FÊTE DES FROMAGES À FRANGY



La Mairie de Frangy tient à remercier l'AFTALP pour avoir choisi notre commune pour la 18^{ème} Fête des Fromages de Savoie qui a eu lieu le week-end du 1^{er} et 2 juillet dernier sur le magnifique plateau de la Sainte, ainsi que les 16 associations de Frangy et les 200 bénévoles qui ont fait de cet événement une grande fête familiale et conviviale.



SPORT GAMES

**MONTÉE DE LA
CÔTE DE BOSSY- FRANGY**
Samedi 2 et Dimanche 3
septembre 2023
de 9h à 19h

MOTOS - QUADS - SIDECARS
Petite Restauration et Buvettes



FORUM DES ASSOCIATIONS

ORGANISÉ PAR LE
COMITÉ DES LOISIRS DU VAL DES USSÉS
SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023
DE 9H A 13H
SALLE MÉTENDIER

Les 60 associations de Frangy
vous invitent à les rencontrer afin de découvrir
leurs activités.



**DON
DU
SANG**

Jeudi 17 août
Jeudi 12 octobre
Jeudi 14 décembre
2023

de 14h30 à 19h30
Salle des Fête de Musièges

**LES VIGNERONS DE FRANGY VOUS
INVITENT À...**



PROGRAMME DES 9h00

Marché producteurs

Animation four à pain et brioches

De 9h30 à 10h30

Départs balade vigneronne circuit d'1h
et point buvette

11h30

Discours d'inauguration de la fête

12h00

Percée du fût de la cuvée commune pour le
cinquenaire & Petites restaurations

15h00

Jeux kermesse vigneronne pour
petits et grands !

PROGRAMME SOIRÉE MUSICALE

18h00 Ruelle Mélodie Groupe
« Nouvelle scène française »

19h00 Repas des vignerons - Pré-vente tickets,
chez les viticulteurs et à Carrefour Contact

21h00 Veigy Pirates Groupe Rock

EXPO MAISON MERMOUD de l'Atelier Val des Ussets
à la Fête de la Roussette dès 9h00
Exposition autour de la vigne et du vin